



RAPPORT DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique



TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE GÉNÉRALE	1
Les progrès en bref	1
Résumé	2
Méthodologie	2
Principales mesures par pilier	3
Mesures prises pour favoriser le soutien aux communautés autochtones	3
Difficultés mentionnées	4
Recommandations	4
1. RAPPORT SUR LA PREMIÈRE ANNÉE	5
1.1 Introduction et contexte	5
1.2 Un mot sur les signataires	6
1.3 Méthodologie	6
2. BILAN DES PROGRÈS RÉALISÉS PENDANT LA PREMIÈRE ANNÉE	7
3. MESURES PRISES POUR FAVORISER LE SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET ACTION CLIMATIQUE	8
3.1 Fonds versés à des organisations dirigées par des Autochtones	8
3.2 Mesures prises pour favoriser le soutien aux communautés autochtones	9
3.3 Les activités les plus fréquemment signalées pour favoriser le soutien aux communautés autochtones	9
3.4 Mesures prises pour favoriser le soutien aux communautés autochtones	10
4. BILAN PAR PILIER	11
4.1 Éducation	12
4.1.1 Les activités les plus fréquemment signalées pour le pilier 1 – Éducation	12
4.1.2 Quelques réussites - Éducation	13
4.2 Ressources	14
4.2.1 Les activités les plus fréquemment signalées pour le pilier 2 – Ressources	14
4.2.2 Quelques réussites - Ressources	15
4.3 Intégration	16
4.3.1 Les activités les plus fréquemment signalées pour le pilier 3 – Intégration	16
4.3.2 Quelques réussites – Intégration	17

4.4 Dotations et actifs	18
4.4.1 Les activités les plus fréquemment signalées pour le pilier 4 – Dotations et actifs	18
4.4.2 Quelques réussites – Dotations et actifs	19
4.5 Activités	20
4.5.1 Les activités les plus fréquemment signalées pour le pilier 5 – Activités	20
4.5.2 Quelques réussites – Activités	21
4.6 Activités d’influence et de plaidoyer	22
4.6.1 Les activités les plus fréquemment signalées pour le pilier 6 – Activités d’influence et de plaidoyer	22
4.6.2 Quelques réussites – Activités d’influence et de plaidoyer	23
4.7 Transparence	24
4.7.1 Les activités les plus fréquemment signalées pour le pilier 7 – Transparence	24
4.7.2 Quelques réussites – Transparence	25
5. PRINCIPALES MESURES PRISES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE	26
6. DOMAINES DEMANDANT UN SOUTIEN ACCRU	27
7. SUGGESTIONS POUR RENFORCER LE PROGRAMME AU COURS DE LA DEUXIÈME ANNÉE ET DES ANNÉES SUBSÉQUENTES	28
8. CONCLUSION	29
ANNEXE A	30
LISTE DES SIGNATAIRES ET NIVEAUX DE MOBILISATION	30
ANNEXE B	31
HISTOIRE DU MANIFESTE INTERNATIONAL	31
ANNEXE C	32
STRUCTURE DE L’ENGAGEMENT DE LA PHILANTHROPIE CANADIENNE SUR LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE	32
ANNEXE D	35
QUESTIONS CONTENUES DANS LE MODÈLE DE RAPPORT	37

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Les progrès en bref

1. **96 %** des signataires répondants indiquent que l'Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique (l'« Engagement ») a beaucoup influé sur leur sensibilisation et leurs actions à l'égard des changements climatiques.
2. **65 %** des signataires répondants mentionnent avoir fait raisonnablement, suffisamment ou beaucoup de progrès pendant la première année.
3. La moyenne pondérée du niveau de détermination des signataires à agir à l'égard du climat passe de **3,1 sur 5** avant la signature de l'Engagement à **3,8 sur 5** un an plus tard.
4. Le pourcentage de signataires signalant une **bonne** détermination à agir à l'égard du climat a **plus que doublé** après une année (**de 10 % à 24 %**).
5. Le nombre de signataires indiquant avoir une détermination **très élevée** à agir à l'égard du climat a augmenté de **25 %** après la première année du programme.



SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Résumé

L'Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique (l'« Engagement ») a été mis en place en 2021 par Fondations communautaires du Canada, Financeurs en environnement au Canada, Fondations Philanthropiques Canada et The Circle on Philanthropy, inspirés par le Manifeste international des fondations pour le climat et le mouvement #PhilanthropiePourleClimat. Au cours de la première année, 48 fondations ont signé l'Engagement.

Le Rapport sur la première année de mise en œuvre de l'Engagement fait état des progrès réalisés par les fondations philanthropiques signataires à l'égard de sept piliers : éducation, ressources, intégration, dotations et actifs, activités, activités d'influence et de plaidoyer, transparence. Il braque également les projecteurs sur les mesures que les fondations ont prises pour soutenir davantage les communautés autochtones et l'action climatique dirigée par des Autochtones.

Le présent rapport contient une évaluation honnête des progrès encourageants réalisés au cours de la première année, tout en soulignant les difficultés auxquelles de nombreuses fondations se sont butées. Il vise à encourager la responsabilité et la transparence, à définir les possibilités de renforcer l'impact collectif et à établir des objectifs et des repères solides afin de susciter des changements importants au sein du secteur philanthropique et, en fin de compte, de contribuer à la viabilité de l'avenir pour le Canada et le monde entier.

Méthodologie

À la fin de la première année de mise en œuvre, les 48 signataires ont été invités à remplir un modèle de rapport contenant 23 questions ([Annexe D](#)) pour décrire leurs progrès, ce qui leur permettait aussi de contribuer au septième pilier de l'Engagement, à savoir la transparence. À la date limite de remise, 30 modèles de rapport entièrement ou partiellement remplis avaient été reçus. Ceux-ci constituent le fondement des conclusions du présent rapport. Parmi les 30 répondants, 25 (83 %) indiquent que le climat représente l'un de leurs domaines de financement prioritaires.

Des mesures ont été prises pour favoriser l'obtention de réponses de tous les signataires, mais ceux qui n'ont pas pu contribuer ont mentionné pour justifier l'absence de réponse des facteurs tels que leur capacité limitée ou le peu de choses à rapporter puisqu'ils n'avaient signé que récemment. Cependant, la majorité des fondations participantes a répondu, et les informations contenues dans leurs réponses permettent de mieux comprendre les progrès réalisés tout en servant de base aux mesures futures qui seront prises dans le cadre de l'Engagement.

Le modèle de rapport contenait 23 questions, y compris des questions à choix multiples qui demandaient aux répondants de coter leur engagement et les progrès réalisés au cours de l'année écoulée, et des questions ouvertes qui leur permettaient de s'auto-évaluer et de décrire leurs progrès de façon détaillée. Les informations recueillies dans les modèles de rapport ont été analysées pour en dégager des thèmes universels, notamment les mesures précises entreprises, les difficultés vécues relativement aux piliers et les progrès globaux réalisés. Les conclusions du présent rapport combinent à la fois des données quantitatives provenant des questions à choix multiples et des informations qualitatives provenant des questions ouvertes.

Principales mesures par pilier

- 1 Le pilier **Éducation** est le deuxième pilier prioritaire indiqué par les répondants. Les rapports révèlent que les signataires ont entrepris diverses activités pour accroître la sensibilisation au climat. Ils ont notamment fourni des ressources pédagogiques au conseil d'administration, participé à des réseaux et à des ateliers d'apprentissage collaboratifs et suivi des formations sur les droits des peuples autochtones.
- 2 C'est le pilier **Ressources** qui arrive au premier rang des priorités, ce qui souligne la volonté des signataires à affecter des ressources (financières et autres) à l'action climatique. On a fréquemment mentionné l'affectation de fonds à des initiatives axées sur le climat, à des organisations dirigées par des Autochtones, à des organisations populaires et à des groupes en quête d'équité, ainsi que l'affectation de ressources humaines à des projets ayant un mandat relatif au climat.
- 3 Le pilier **Intégration** reconnaît la nature interreliée de la crise climatique et de la nécessité de traiter ses vastes répercussions. Les signataires répondants ont signalé qu'ils incorporent une perspective climatique dans toutes leurs activités et qu'ils intègrent les principes de diversité, d'équité et d'inclusion au sein de leur organisation. Nombre d'entre eux ont également déclaré soutenir des donateurs qui tiennent compte des dimensions intersectionnelles et du climat, y compris des groupes autochtones et des groupes en quête d'équité.
- 4 Le pilier **Dotations et actifs** met en lumière le lien entre l'action climatique et les retombées économiques positives. Les signataires ont indiqué qu'ils ont entrepris des évaluations de leurs portefeuilles d'investissement sous l'angle du climat, mis en place des portefeuilles d'investissement d'impact et examiné les stratégies d'investissement sous l'angle de l'équité envers les Autochtones.
- 5 Le pilier **Activités** souligne l'importance de montrer l'exemple; les signataires ont mentionné avoir réduit leur empreinte carbone à l'échelle de l'organisation. Les mesures indiquées comprennent la réduction des déplacements, l'analyse comparative ou l'évaluation de l'empreinte carbone de la fondation et la participation du personnel à des conversations sur le climat afin de générer des idées de pratiques durables propres à chaque organisation.
- 6 Le pilier **Activités d'influence et de plaidoyer** appelle à tirer parti des réseaux et des partenariats pour accroître les retombées de l'action climatique. Les signataires ont déclaré qu'ils échangent des informations sur le climat au sein de leurs réseaux internes et externes – avec les partenaires et le personnel, ainsi que sur médias sociaux, par exemple. Ils disent également participer à des collaborations intersectorielles, y compris avec des organismes économiques, communautaires de première ligne, philanthropiques et institutionnels, et soutenir l'engagement civique dans une optique climatique.
- 7 Le pilier **Transparence** est le fondement de l'Engagement. En effet, les signataires ont promis de communiquer leurs progrès et leurs résultats. Parmi les principales activités, mentionnons l'engagement de transparence envers les autres signataires, la publication des progrès dans des canaux externes et la communication des progrès aux parties prenantes internes.

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Mesures prises pour favoriser le soutien aux communautés autochtones

Parmi les signataires ayant soumis le rapport, 77 % ont indiqué qu'ils avaient versé des fonds à des organisations dirigées par des Autochtones – 27 %, suffisamment ou beaucoup, 50 %, peu ou raisonnablement, et 23 %, très peu. Comme il s'agissait d'une question fermée, les signataires n'ont pas précisé de détails sur cette mesure (montants, motifs de la décision et obstacles éventuels), mais, dans les années à venir, une question à ce sujet pourrait être ajoutée pour mieux comprendre le financement des organisations autochtones.

Les mesures prises pour favoriser le soutien aux communautés autochtones comprennent l'octroi de fonds à des organisations dirigées par des autochtones (37 % des répondants), l'allocation d'une partie du budget annuel à des organisations autochtones (23 %) et l'embauche de conseillers spécialisés dans les questions autochtones (20 %).

Difficultés mentionnées

Les principales difficultés mentionnées par les signataires au cours de la première année de mise en œuvre sont le manque de personnel (33 % des répondants) pour satisfaire à l'engagement et la difficulté d'obtenir l'adhésion des principales parties prenantes (20 %), qui ont parfois d'autres priorités. Les autres écueils importants comprennent l'établissement de liens entre le climat et les autres domaines financés (10 %) et le sentiment d'être dépassé par la complexité du problème (7 %).

En raison de la nature introspective du modèle de rapport, il est possible de déduire la présence d'autres difficultés qui ne sont pas explicitement mentionnées dans les réponses. Par exemple, si un répondant n'a pas indiqué d'activité dans la section sur les piliers, c'est peut-être qu'il a connu des difficultés dans la mise en œuvre et qu'il a entièrement laissé tomber.

Recommandations

Comme dans le cas de tout nouveau programme ambitieux au cours de sa première année de mise en œuvre, il convient de fixer des critères de référence et de relever les possibilités d'amélioration plutôt que de proclamer la réussite totale, ce que reflète le présent rapport.

Plusieurs recommandations ont été formulées dans les rapports des signataires pour renforcer le programme au cours de la deuxième année et les années subséquentes. Les difficultés mentionnées mettent en lumière la nécessité d'augmenter les ressources, notamment en actualisant la banque de ressources et en la dotant d'outils adaptés pour encourager la mobilisation des membres des conseils d'administration et des exemples de politiques pour guider l'action stratégique. Les occasions d'apprentissage entre pairs ont été soulignées, notamment le réseautage, la mise en commun des ressources et les échanges sur les réussites et les obstacles entre les signataires. Il a été proposé d'établir des objectifs et des critères de référence pour l'ensemble du secteur philanthropique d'ici 2030 afin de créer une dynamique et une action collective.

Même s'il est reconnu que des progrès restent à faire, le rapport présente également des réalisations importantes qui ont eu lieu au cours de la première année de mise en œuvre. Les commentaires fournis dans le rapport guideront la mise au point du programme et inspireront les signataires actuels et futurs à poursuivre leurs efforts en vue d'une [transition équitable](#) vers un monde sans émissions, ce que l'[Indigenous Climate Action](#) définit comme une transition axée sur l'abandon des combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables qui intègre les valeurs culturelles et traditionnelles.

Il est espéré que, au fil de l'évolution de l'Engagement, ces principes directeurs contribueront à consolider le secteur philanthropique canadien en tant que chef de file d'une lutte équitable et juste contre le dérèglement climatique qui ne laisse personne de côté.

1. RAPPORT SUR LA PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ENGAGEMENT DE LA PHILANTHROPIE CANADIENNE SUR LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

1.1 INTRODUCTION ET CONTEXTE

Les changements climatiques représentent la menace la plus importante et la plus urgente à laquelle l'humanité et l'environnement aient jamais été confrontés. La planète se réchauffe aujourd'hui plus rapidement qu'à tout autre moment de l'histoire, ce qui cause des dommages irréparables aux milieux naturels et à tous les êtres qui habitent la planète. Par ailleurs, [le réchauffement au Canada est environ le double de la moyenne mondiale](#). Les communautés autochtones et les groupes en quête d'équité, en particulier, figurent parmi les plus touchés par les bouleversements climatiques, bien qu'ils ne contribuent que très peu à ses principales causes. Si aucun effort concerté, sans précédent et à grande échelle n'est fait pour lutter contre les effets dévastateurs des changements climatiques, les générations futures hériteront d'une planète hostile et de moins en moins habitable.

C'est maintenant qu'il faut agir, et le secteur philanthropique en particulier a un rôle crucial à jouer. La crise climatique a déjà produit de vastes effets graves dont les répercussions se font sentir dans tous les domaines d'intervention philanthropique, par exemple la santé, l'éducation, les services sociaux, les droits de la personne et l'égalité entre les hommes et les femmes. L'intégration d'une perspective climatique à la base constitue un impératif pour le secteur philanthropique dans son ensemble, même pour les organisations dont la principale mission n'est pas l'action climatique, en raison du risque que le dérèglement climatique fait peser sur tous les êtres et écosystèmes.

Grâce à une collaboration innovatrice, à la mise en place de réseaux d'échange de connaissances et au soutien des organisations qui, sur le terrain, travaillent fort pour atténuer les effets dévastateurs des changements climatiques, le secteur philanthropique a le pouvoir de jouer un rôle central dans la résolution de ces problèmes urgents qui menacent notre existence même.

1.2 UN MOT SUR LES SIGNATAIRES

À la fin de la première année du programme, au début de 2023, **48 fondations** (voir l'annexe A) avaient signé l'Engagement, déterminées à prendre l'initiative et à marquer l'histoire des efforts déployés par le secteur philanthropique canadien pour lutter contre les changements climatiques. Ces fondations représentent un large éventail de sphères d'intérêt philanthropique, mais elles sont toutes prêtes à prendre part à l'action climatique et à faire preuve de leadership dans le secteur.

Sur les 48 signataires, 34 indiquent que le climat est leur principal objectif de subventionnement. Les 14 autres fondations représentent différents secteurs, notamment la santé et l'éducation, les droits des Autochtones, les femmes autochtones disparues et assassinées, les enfants et les jeunes, l'égalité des sexes, la lutte contre la pauvreté, les arts et la culture, la souveraineté alimentaire, le logement et la justice raciale.

Trois phases de l'engagement ont été définies, et les signataires ont été invités à indiquer où ils se situaient : 1) **Initiez la démarche**; 2) **Poursuivez sur votre lancée**; et 3) **Faites preuve de leadership** (annexe A). Ces catégories contiennent des suggestions personnalisées que les fondations peuvent mettre en œuvre pour chaque pilier de l'engagement, en fonction de l'étape à laquelle elles se trouvent dans leur parcours climatique.

1.3 MÉTHODOLOGIE

Conformément au pilier 7, Transparence, les signataires ont été invités à remplir un **rapport sur la mise en œuvre** afin de faire état des progrès réalisés dans le cadre de l'Engagement au cours de l'année écoulée, de faire connaître les difficultés avec lesquelles ils ont dû composer et de formuler des demandes ou des suggestions pour la suite. Sur les 48 signataires, 30 ont soumis des rapports complets ou partiels, desquels sont tirées les informations contenues dans le présent rapport. Parmi les 30 répondants, 25 (83 %) indiquent que le climat représente l'un de leurs domaines de financement prioritaires.

Des mesures ont été prises pour favoriser l'obtention de réponses de tous les signataires, mais ceux qui n'ont pas pu contribuer ont mentionné pour justifier l'absence de réponse des facteurs tels que leur capacité limitée ou le peu de choses à rapporter puisqu'ils n'avaient signé l'Engagement que tard dans l'année.

Les réponses ont été recueillies principalement à l'aide d'un modèle de rapport envoyé à tous les signataires par Survey Monkey. Il se composait de 23 questions (**annexe D**), soit des questions d'auto-évaluation à choix multiples, soit des questions ouvertes nécessitant des réponses détaillées. Les questions étaient toutes directement liées à la mise en œuvre de l'Engagement, mais, dans certains cas, elles étaient assez générales, ce qui permettait aux répondants de décrire leurs progrès avec autant ou aussi peu de détails qu'ils le souhaitaient. Certaines réponses étaient rigoureuses et approfondies, décrivant de façon très détaillée les activités entreprises au cours de l'année relativement à l'Engagement, tandis que d'autres fournissaient une vue d'ensemble plus superficielle ou générale.

Ainsi, il est possible que les informations contenues dans le présent rapport ne fassent pas état de la liste complète et exhaustive des activités menées par chaque signataire. Elles servent plutôt à donner un aperçu des thèmes communs et des progrès globaux réalisés au cours de la première année de mise en œuvre, comme nous le verrons ci-dessous.

En outre, les informations tirées des réponses au modèle de rapport permettent d'établir des critères de référence pour la première année afin d'orienter les objectifs, d'affiner les processus et de soutenir la mise en place des ressources et des occasions d'apprentissage entre pairs au cours des années subséquentes. Cette démarche contribuera à soutenir les signataires dans leur parcours de mise en œuvre, à approfondir leur engagement et leur action et à encourager de nouvelles fondations de tout le pays à se mobiliser contre la crise climatique. Dans cet élan, nous espérons avoir des retombées qui dépassent le milieu philanthropique et faire passer le Canada de retardataire à chef de file en matière de climat.

Le présent rapport a été rédigé par Bailey Dunyo, avec la participation du Comité de direction de l'Engagement et du Cercle consultatif en matière de recherche autochtone, ainsi que des signataires répondants.

2. BILAN DES PROGRÈS RÉALISÉS PENDANT LA PREMIÈRE ANNÉE

Les signataires ont été invités à faire part de leurs progrès au cours de la première année de mise en œuvre, y compris l'influence de l'engagement sur leur sensibilisation et leurs actions à l'égard du dérèglement climatique, leurs progrès perçus quant à la mise en œuvre de l'Engagement et la mesure dans laquelle l'Engagement a influencé leur détermination à agir à l'égard du climat.

Dans leurs réponses, les signataires indiquent une augmentation marquée de leur détermination à agir à l'égard du climat, des améliorations notables en ce qui concerne la sensibilisation et l'action, et des progrès globaux dans la mise en œuvre de l'Engagement. Plus précisément :

23%

La détermination à agir à l'égard du climat a augmenté de façon importante chez les signataires après la première année de mise en œuvre, les niveaux de détermination déclarés ayant fait un bond de **23 %**.

3.8/5

La moyenne pondérée du niveau de détermination des signataires à agir à l'égard du climat est passée de **3,1 sur 5** à **3,8 sur 5** en un an, ce qui indique une hausse de l'attachement envers le climat et de l'action climatique.

▲ 24%

Le pourcentage de signataires signalant une bonne détermination à agir à l'égard du climat a plus que doublé après une année, passant de **10 %** à **24 %**.

▲ 25%

Le nombre de signataires indiquant avoir une détermination très élevée à agir à l'égard du climat a augmenté de **25 %** après la première année du programme.

96%

96 % des signataires indiquent que l'Engagement a beaucoup influé sur leur sensibilisation et leurs actions à l'égard des changements climatiques, ce qui montre bien son efficacité en tant que moteur du changement.

65%

Près des deux tiers (65 %) des signataires répondants déclarent avoir fait raisonnablement, suffisamment ou beaucoup de progrès pendant la première année, ce qui indique des avancées substantielles relativement à l'Engagement. L'enquête ne contenait pas de questions sur les facteurs ayant contribué à la réussite, mais ces derniers seront étudiés tout au long de l'année et une question à ce sujet pourrait être incluse dans les enquêtes futures.

L'influence de l'Engagement sur la sensibilisation et l'action des signataires a été variable,

54%

plus de la moitié (54 %) indiquant qu'il avait influé modestement

20%

et **près de 20 %**, beaucoup ou énormément.

Dans l'ensemble, les progrès réalisés au cours de l'année, tels qu'ils ont été rapportés par les signataires,

41%

une **majorité (41 %)** indiquant avoir raisonnablement fait des progrès

21%

et une **proportion importante (21 %)**, en avoir fait suffisamment.

3. MESURES PRISES POUR FAVORISER LE SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET ACTION CLIMATIQUE

Le colonialisme a causé des ravages chez les Premières Nations, les Métis et les Inuit, qui vivent avec ses conséquences depuis des centaines d'années. Les changements climatiques (qui sont le résultat de la colonisation continue) et leurs incidences considérables sur les peuples et territoires autochtones ne font qu'aggraver ces problèmes. Les peuples autochtones ont néanmoins continué à assurer l'intendance et à prendre soin des terres et des eaux, ainsi que de tous les êtres qui les habitent, en conservant des connaissances environnementales approfondies transmises de génération en génération.

Cette sagesse et cette autorité constituent un principe fondamental de l'Engagement et éclairent les activités de tous les piliers. Les signataires ont donc été invités à donner des exemples précis de mesures prises au cours de l'année pour soutenir les communautés autochtones et amplifier l'action climatique menée par des Autochtones en tenant compte de leur situation intersectionnelle (notamment les personnes handicapées, de couleur et de la communauté LGBTQIA2S).

3.1 Fonds versés à des organisations dirigées par des Autochtones

La première question de la section demandait aux signataires d'évaluer dans quelle mesure ils avaient versé des fonds à des organisations dirigées par des Autochtones sur une échelle allant de « très peu » à « beaucoup ». Cette évaluation ne se fondait pas sur des montants précis, mais plutôt sur une réflexion personnelle de la part du répondant de ce que ces catégories signifient pour lui. Les résultats sont les suivants :

- **10 fondations indiquent** qu'elles ont versé **suffisamment** ou **beaucoup** de fonds à des organisations dirigées par des Autochtones (**33 %**).
- **13 fondations indiquent** qu'elles ont versé **peu** ou **raisonnablement** de fonds à des organisations dirigées par des Autochtones (**43 %**).
- **7 fondations indiquent** qu'elles ont versé **très peu** de fonds à des organisations dirigées par des Autochtones (**23 %**).

3.2 Mesures prises pour favoriser le soutien aux communautés autochtones

La deuxième question de la section demandait aux signataires de décrire les mesures qu'ils avaient prises pour favoriser le soutien aux communautés autochtones au cours de la dernière année. Les répondants ont été encouragés à fournir des réponses précises et à réfléchir aux mesures qu'ils considéraient personnellement comme importantes. Les réponses ne représentent en aucun cas le portrait complet des mesures nécessaires pour atteindre l'équité, mais elles mettent en lumière certaines réussites.

3.3 Voici les activités les plus fréquemment signalées pour favoriser le soutien aux communautés autochtones :

Verser des fonds à des organisations dirigées par des Autochtones

37% des répondants ont indiqué qu'ils avaient versé des fonds pour soutenir des groupes dirigés par des Autochtones.

Établir des relations avec les communautés autochtones ou approfondir les liens existants

20% des répondants ont indiqué qu'ils avaient établi des relations avec les communautés autochtones ou approfondi leurs liens avec celles-ci dans le but de renforcer leur responsabilité et leur engagement à l'égard des droits des peuples autochtones.

Réserver un pourcentage du budget annuel pour des organisations dirigées par des Autochtones

23% des répondants ont déclaré qu'ils réservaient une partie de leur budget annuel au soutien d'organisations dirigées par des Autochtones ou à des initiatives visant à favoriser le soutien aux communautés autochtones.

Permettre à des organisations dirigées par des Autochtones de faire entendre leur voix

17% des répondants ont indiqué qu'ils utilisaient leurs plates-formes de communication externe pour faire entendre la voix des communautés et organisations autochtones et faire connaître leurs actions.

Recruter un conseiller spécialisé dans les questions autochtones

20% des répondants ont mentionné qu'ils avaient fait appel aux services d'un conseiller autochtone, par exemple un ancien, un membre autochtone du conseil d'administration ou un agent de liaison autochtone, pour guider les décisions.

Affecter au moins 50 % du financement à des organisations autochtones

13% des répondants ont déclaré qu'au moins la moitié de leur financement annuel était destiné à des groupes dirigés par des Autochtones.



3.4 Quelques réussites Mesures prises pour favoriser le soutien aux communautés autochtones

- **Vancity Community Foundation** : « En 2022, nous avons versé 1 312 718 \$ en subventions et prêts à impact à des organisations dirigées par des Autochtones et à des Premières Nations. Ce chiffre représente 15 % du total des subventions et des prêts à impact versés en 2022. Il comprend le versement d'un certain nombre de subventions (460 000 \$ au total) à trois organisations dirigées par des Autochtones et Premières Nations dans le cadre d'un engagement de financement pluriannuel. »
- **Toronto Foundation** : « En 2022, la Toronto Foundation a accordé 158 subventions à des organisations dirigées par des Autochtones. »
- **Oakville Community Foundation** : « Nous avons comme politique de demander conseil à des dirigeants autochtones pour les demandes de subventions et les projets qui concernent les Autochtones. »
- **Real Estate Foundation of BC** : « Dans notre volet de subventions générales, la proportion de projets dirigés par des Autochtones ou par des Premières Nations est passée de 5 % à 55 %. »
- **Catherine Donnelly Foundation** : « Dans le cadre de notre engagement à défendre les initiatives créatives, nous finançons un fonds pancanadien dirigé par des Autochtones pour lutter contre les changements climatiques et militer pour la justice climatique dans une optique de guérison grâce à des initiatives fondées sur le territoire. Lancé en 2017 et dirigé par un comité de direction autochtone, Healing Through the Land accorde des subventions à des communautés autochtones et est en voie de devenir indépendant de la CDF. »
- **Fondation McConnell** : « En 2022, dans notre sphère d'intérêt Réconciliation, nous avons appuyé 48 organismes de charité et donateurs non reconnus et versé plus de 6,2 millions de dollars. Les subventions accordées à notre programme de réconciliation en 2022 représentaient près de 20 % du total des fonds que nous avons versés. »
- **Fondation Definity Assurance** : « Sur les 16 subventions versées en 2022, huit ont été octroyées à des initiatives dirigées par des Autochtones – six sont dans les domaines de la réconciliation, de la promotion de la souveraineté alimentaire, de la résolution de problèmes sociaux, de la prestation d'outils financiers et du soutien au leadership communautaire, et deux sont axées sur le renforcement du secteur à but non lucratif. »
- **Community Foundation of Greater Peterborough** : « Le programme de subventions discrétionnaires de la Fondation a été axé sur le soutien aux groupes en quête d'équité. Un processus de subventionnement participatif a été mis en place pour prendre les décisions de financement et les organisations dirigées par des Autochtones ont été incluses dans le cercle de subventionnement. »

4. BILAN PAR PILIER

La présente section porte sur les initiatives entreprises par les fondations pour s'attaquer à la crise climatique par le truchement des sept piliers de l'Engagement. C'est le pilier Ressources qui arrive au premier rang des priorités, notamment l'affectation de fonds à des initiatives axées sur le climat, en particulier à des organisations dirigées par des Autochtones, et l'affectation de ressources humaines à des projets ayant un mandat relatif au climat.

L'éducation est également apparue au sommet des priorités, les fondations s'attachant à sensibiliser leurs conseils d'administration aux questions climatiques, à participer à des réseaux d'apprentissage, à fournir des ressources pédagogiques à leur personnel et à leurs membres et à suivre des formations sur les droits des peuples autochtones. Plusieurs fondations ont précisé dans leur rapport que les initiatives en éducation étaient dirigées par des Autochtones. Dans les prochaines enquêtes, des questions seront posées pour obtenir des informations claires à ce sujet.

Bien que des progrès notables aient été réalisés dans les sept piliers, les signataires ont également indiqué des problèmes, notamment la difficulté d'obtenir le soutien du conseil d'administration pour la prise de mesures climatiques, l'incertitude quant aux moyens de mettre en œuvre le pilier Intégration et des obstacles liés à la transparence, puisqu'il n'y a pas de cadre de rapport établi.

Malgré tout, les signataires ont fait preuve de résilience et de détermination pour surmonter ces difficultés, en s'efforçant de donner la priorité à l'action climatique au sein de leur organisation et en trouvant des solutions innovatrices pour atteindre leurs objectifs climatiques. Ils ont notamment intégré les conseils de dirigeants autochtones sur les processus d'octroi de subventions et augmenté le financement destiné à l'action climatique menée par des Autochtones.



4.1 Éducation

La crise climatique est un problème vaste et complexe. Pour assurer leur efficacité et la pertinence des changements apportés, les fondations doivent mettre en place une culture du climat au sein de l'organisation, mais aussi à l'extérieur, parmi leurs principales parties prenantes.

Dans les réponses au modèle de rapport, le pilier Éducation arrive au **deuxième rang des priorités** des signataires parmi les sept piliers de l'Engagement. Sur les 30 répondants, **11** le classent au premier rang et **17**, dans les trois premiers rangs.

4.1.1 Voici les activités les plus fréquemment signalées pour le ***pilier 1 – Éducation*** :

Sensibiliser le conseil d'administration à l'urgence climatique

66% des répondants ont indiqué qu'ils fournissaient à leur conseil d'administration des ressources et des possibilités d'apprentissage sur l'urgence climatique et ses liens avec l'organisation, quelle que soit sa mission.

Fournir des ressources pédagogiques et des possibilités d'apprentissage sur le climat aux membres et au personnel

60% des répondants ont fourni au personnel et aux membres du matériel et des formations pour les aider à approfondir leur compréhension des menaces posées par les changements climatiques.

Participer à des réseaux d'apprentissage collaboratifs, à des ateliers et à des activités pédagogiques, ainsi qu'à des occasions d'apprentissage entre pairs

60% des répondants ont mentionné qu'ils avaient participé à des activités d'apprentissage pour approfondir leur compréhension de la crise climatique en tant qu'organisation.

Suivre une formation sur les droits des Autochtones

33% des répondants ont participé à des activités portant précisément sur l'histoire coloniale du Canada, les droits des peuples autochtones et la façon dont tous les efforts visant à résoudre la crise climatique doivent en fin de compte s'inspirer de l'autorité et de la sagesse des peuples autochtones.

Faire connaître les informations sur le climat au public

13% des répondants ont utilisé leurs canaux de communication externes pour diffuser des ressources sur les changements climatiques au public et à leurs réseaux de parties prenantes.



4.1.2 Quelques réussites - Éducation

- **Peter Gilgan Foundation** : « Nous avons formé un groupe de travail sur les changements climatiques composé de membres de la famille Gilgan, d'administrateurs du conseil et de membres du personnel. Il a fait des présentations lors des réunions du conseil de janvier 2022 et d'avril 2022. Les principaux enseignements sur les lacunes et les possibilités de subventionnement et d'investissement d'impact pour lutter contre les changements climatiques ont été communiqués au conseil. Le processus d'examen a donné lieu à l'actualisation de la théorie du changement et à une nouvelle orientation stratégique qui a été officiellement lancée à l'été 2022. »
- **Fondation Chamandy** : « Nous avons mis en place des ateliers mensuels d'apprentissage sur le climat qui ont abouti à la création d'un plan d'action interne pour le financement de la justice climatique afin de définir, de mettre en œuvre et de suivre les objectifs. »
- **Fondations communautaires du Canada** : « En septembre 2022, nous avons lancé une cohorte (Communautés pour la résilience climatique) avec la participation de 22 fondations communautaires. Ce programme est une cohorte d'apprentissage qui vise à sensibiliser les fondations communautaires aux effets sociaux des changements climatiques et au rôle de leadership qu'elles ont à jouer dans l'atténuation de ces changements. Les participants à la cohorte se réunissent virtuellement tous les trois mois, assistent à des webinaires et ont accès aux ressources les plus récentes sur les changements climatiques. »
- **Fondation McConnell** : « En 2022, nous avons fait une présentation à notre conseil d'administration sur les impacts des changements climatiques, les progrès et les difficultés du Canada en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et les possibilités d'octroi de subventions pour faire progresser la transition du Canada vers un bilan carbone net nul. Nous informons également nos conseils sur les travaux de nos partenaires lorsque nous présentons des demandes de subvention, cinq fois par année. Nous avons aussi organisé une présentation sur les changements climatiques à l'intention de l'ensemble du personnel et invité un partenaire à présenter son travail. Nous transmettons régulièrement à notre personnel les nouveaux rapports et les recherches pertinentes sur les changements climatiques. »



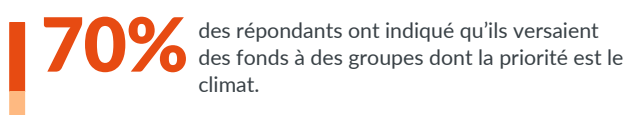
4.2 Ressources

L'ampleur et l'urgence de la crise climatique (et des mesures à prendre pour y remédier) nécessitent l'affectation de ressources à une échelle tout aussi importante. Il s'agit notamment des ressources financières versées pour soutenir les mesures climatiques, en particulier celles qui sont menées par des organisations dirigées par des Autochtones et d'autres groupes en quête d'équité. Il s'agit également de ressources internes telles que l'affectation de personnel à la mise en œuvre du programme de l'Engagement et à d'autres activités liées au climat.

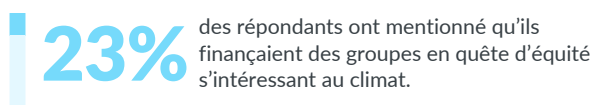
Dans les réponses au modèle de rapport, le pilier Ressources arrive au **premier rang des priorités**. Sur les 30 répondants, **8** le classent au premier rang et **22**, dans les trois premiers rangs.

4.2.1 Voici les activités les plus fréquemment signalées pour le pilier 2 – Ressources :

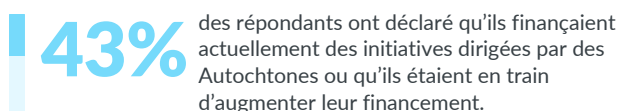
Octroyer des subventions à des organisations qui se consacrent spécifiquement à l'action climatique



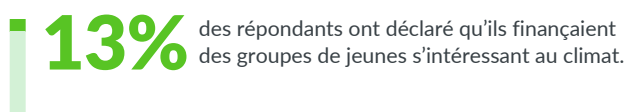
Attribuer du financement à des groupes dirigés par des femmes et des personnes de couleur



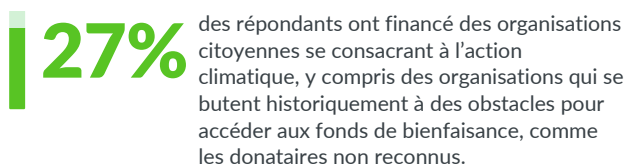
Verser des fonds à des organisations dirigées par des Autochtones



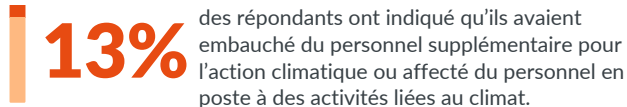
Octroyer des fonds à des organisations de jeunes



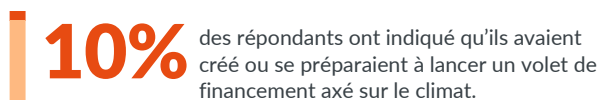
Attribuer du financement à des organisations citoyennes et à des donataires non reconnus se consacrant à l'action climatique



Embaucher du personnel supplémentaire ou affecter des ressources humaines à l'action climatique



Créer ou envisager de nouveaux fonds axés sur le climat





4.2.2 Quelques réussites - Ressources

- **Comox Valley Community Foundation** : « En 2022-2023, le montant affecté à l'action climatique et à la protection de l'environnement a augmenté de 500 % par rapport à l'année précédente (10 000 \$ en 2021-2022 contre 52 000 \$ en 2022-2023). »
- **Sitka Foundation** : « Nous avons complètement modifié nos formulaires de demande de subvention et de rapport, passant de questions narratives longues et fastidieuses à des questions rapides à choix multiples. Nous avons également facilité et raccourci les processus en mettant moins l'accent sur les rapports écrits et en confiant une plus grande partie du travail administratif au personnel de Sitka plutôt qu'aux partenaires donateurs. »
- **Community Foundation of North Okanagan** : « Notre directrice des communications a été prêtée à la Ville pour créer et rédiger un site Web pour les élections municipales de septembre 2022. Le site présentait clairement les opinions des candidates et des candidats aux postes de maire et de conseiller sur des questions importantes pour la localité, notamment la culture, l'économie, l'environnement, le social et la santé. »
- **Real Estate Foundation of BC** : « Il y a quatre ans, les Premières Nations et les organisations dirigées par des Autochtones (selon la grille I4DM de The Circle) représentaient moins de 5 % de nos bénéficiaires de subventions générales. Cette année, nous estimons qu'elles représenteront 55 % de nos donateurs généraux. »
- **Fonds Égalité** : « En juin 2022, notre conseil a approuvé notre nouvelle politique environnementale. L'élaboration de cette politique a permis à notre personnel de découvrir les liens entre la justice de genre (notre mandat principal) et la justice environnementale et les mesures à prendre pour faire avancer ces causes en tandem. »



4.3 Intégration

Le dérèglement climatique n'est pas un problème isolé. Pour examiner ses causes fondamentales et trouver des solutions, il faut comprendre ses effets à grande échelle. Santé, éducation, économie, arts et culture, droits des Autochtones, droits des femmes... Les changements climatiques affectent tous les aspects de l'existence et nécessitent donc une action concertée pour en atténuer les effets. L'Engagement invite les fondations à adopter une vision d'ensemble, à réfléchir de façon innovatrice aux divers recoupements entre le climat et les autres objectifs de leur mission et à intégrer une perspective climatique dans toutes leurs activités.

Le pilier Intégration arrive au quatrième rang des priorités des fondations. Ce classement met en évidence les difficultés à comprendre et à mettre en œuvre de ce pilier; les répondants ont en effet souligné qu'ils avaient besoin d'exemples concrets pour mieux comprendre ses objectifs. Les fondations ont également reconnu que l'intégration des considérations climatiques et des perspectives autochtones dans l'ensemble de leur travail était un processus continu qui nécessitait des mises au point, ce qui a ralenti les progrès. Enfin, les répondants ont reconnu qu'il était difficile de convaincre les membres du conseil et les parties prenantes de l'interconnexion entre le climat et les autres sphères d'intérêt.

4.3.1 Voici les activités les plus fréquemment signalées pour le pilier 3 – Intégration :

Intégrer une perspective climatique à la base

37% des répondants ont mentionné avoir revu leurs piliers stratégiques afin d'y intégrer une perspective climatique à l'échelle de l'organisation.

Intégrer les principes de diversité, d'équité et d'inclusion dans l'ensemble de l'organisation

27% des répondants ont déclaré avoir intégré une perspective d'équité pour orienter les activités et les décisions.

Donner la priorité aux donataires ayant une approche intersectionnelle ou axée sur le climat

17% des répondants ont indiqué qu'ils mettaient l'accent sur le financement des donataires ayant une approche intersectionnelle qui intègre des activités d'atténuation des changements climatiques ou d'adaptation au climat.

Inclure des critères dans les processus d'octroi de subventions pour soutenir les donataires issus de communautés autochtones et de groupes en quête d'équité

17% des répondants ont signalé qu'ils avaient revu les demandes de subvention et les processus de rapport afin d'y inclure spécifiquement les actions menées par des Autochtones et des membres d'autres groupes en quête d'équité

Recueillir des données pour évaluer le potentiel des investissements d'impact

13% des répondants ont déclaré avoir recueilli des informations pour déterminer en quoi les investissements d'impact avaient permis d'atténuer les changements climatiques afin d'orienter les investissements futurs.

Définir les recoupements entre les volets de financement et les changements climatiques

13% des répondants ont indiqué qu'ils avaient examiné leurs domaines de financement prioritaires pour trouver leurs recoupements avec l'action climatique.



4.3.2 Quelques réussites – Intégration

- **Definty Insurance Foundation** : « Nous avons élaboré une théorie du changement et établi des priorités stratégiques claires que nous mettrons en œuvre. En voici quelques exemples :
 - **Leadership autochtone dans l'action climatique** – Organisations et initiatives axées sur les droits des Autochtones et relations de nation à nation; ces modèles remettent en question les modèles économiques actuels et proposent des solutions de rechange; cette stratégie vise à ce que les communautés autochtones créent leurs propres solutions en matière de résilience et à ce que ces solutions entraînent des changements systémiques.
 - **Défense de l'environnement** – Donner aux communautés les moyens de jouer un rôle dans la lutte contre les changements climatiques pour modifier la situation actuelle, où la plupart des actions militantes sont menées par des Blancs. L'objectif est de soutenir les voix marginalisées les plus touchées par le dérèglement climatique pour qu'elles puissent faire entendre leur voix dans l'élaboration de politiques et de décisions qui les concernent.
 - **Transitions énergétiques et économiques** – L'accent est mis sur les transitions justes qui visent à créer des occasions de développement économique local. »
- **Oakville Community Foundation** : « Nous avons ajouté une question sur la souveraineté et le leadership autochtone ainsi qu'une question sur le climat aux demandes de subventions pour 2022 de GIVEOakville afin d'encourager la réflexion sur le recouplement entre le climat et les objectifs de financement. »
- **Fondation Béati** : « Nous avons noué un partenariat avec le Labo Pouvoirs innovants. Première étape : la réalisation d'une évaluation exhaustive de la DEI qui nous permettra de savoir où nous en sommes quant aux enjeux de DEI afin de prendre des décisions éclairées sur nos priorités. »
- **Johansen Larsen Foundation** : « Tous nos fonds sont versés à des programmes destinés à des groupes en quête d'équité. Plus précisément, nos deux domaines de financement privilégiés cette année sont la réconciliation et l'approche Une seule santé. Cette approche reconnaît l'interdépendance entre les systèmes humains et naturels et considère que les déterminants sociaux de la santé (par exemple le statut socio-économique, l'éducation, le lieu de résidence) jouent un rôle essentiel dans la santé et le bien-être. Le modèle Une seule santé et la réconciliation sont en phase, car la pensée autochtone et Une seule santé reconnaissent l'interdépendance entre les êtres humains, les animaux et l'environnement, et estiment que ces interconnexions sont essentielles au bien-être des êtres humains, des animaux et de l'environnement. »



4.4 Dotations et actifs

Les retombées économiques positives et les mesures pour atteindre la carboneutralité ne sont pas mutuellement exclusives. Le secteur de l'investissement d'impact, en plein essor, fait le pont entre l'action sociale et les avantages financiers. En outre, les risques graves des changements climatiques pour l'ensemble de l'économie sont de mieux en mieux compris. En arrimant les stratégies d'investissement aux activités d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, les signataires peuvent à la fois gérer les risques et créer des occasions de résultats positifs, tant pour l'environnement que pour les bénéficiaires nets.

Dans les réponses au modèle de rapport, le pilier Dotations et actifs arrive au **troisième rang** des priorités. Six répondants le classent au premier rang. Les succès des fondations en rapport avec ce pilier ont été atteints en évaluant leurs portefeuilles d'investissement sous l'angle du climat, en mettant en place des portefeuilles d'investissement d'impact et en harmonisant leurs stratégies d'investissement avec les activités d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci.

4.4.1 Voici les activités les plus fréquemment signalées pour le pilier 4 – Dotations et actifs :

Évaluer le portefeuille d'investissement sous l'angle du climat

64% des répondants indiquent qu'ils ont utilisé des filtres positifs et négatifs pour évaluer les incidences de leur portefeuille d'investissement sur le climat.

Examiner les investissements sous l'angle de l'équité envers les Autochtones

17% des répondants déclarent qu'ils ont évalué leurs stratégies d'investissement dans une optique de réparation et de respect des droits et de la souveraineté des peuples autochtones.

Mettre en place un portefeuille d'investissement d'impact

43% des répondants déclarent avoir établi des investissements ou augmenté leurs investissements dans une optique environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin de maximiser simultanément les impacts sociaux et les résultats économiques.

Réviser l'énoncé de la politique de placement

13% des répondants déclarent avoir examiné ou réécrit leur énoncé de la politique de placement afin d'y intégrer une perspective climatique et d'orienter les futures stratégies de placement.

Adopter progressivement un portefeuille à faibles émissions de carbone ou réduire ses investissements à fortes émissions de carbone

33% des répondants signalent qu'ils ont évalué leurs portefeuilles d'investissement afin de réduire ou d'éliminer les investissements à empreinte carbone élevée ou à fortes émissions de carbone.

Mettre en place un cadre de suivi des résultats des investissements d'impact sur le climat

13% des répondants mentionnent qu'ils ont créé des processus d'évaluation et de suivi des résultats de leur portefeuille d'investissements d'impact en matière d'atténuation des changements climatiques.



4.4.2 Quelques réussites – Dotations et actifs

- **Fondation Inspirit** : « Nous avons pris l'engagement de constituer un portefeuille d'investissements d'impact à 100 %. »
- **West Vancouver Foundation** : « Nous sommes en train de revoir nos investissements et la composition de nos actifs dans une perspective ESG. »
- **Community Foundation for Lennox & Addington** : « Du capital d'amorçage a été trouvé pour créer un fonds de dotation : l'Environmental Action 180° Fund. C'est la première année que le fonds verse une subvention. Nous continuons à trouver de nouveaux donateurs pour ce fonds afin de pouvoir verser des subventions à des projets environnementaux chaque année. »
- **The Wright Family Foundation** : « 100 % de nos fonds sont versés à des communautés autochtones et à la lutte contre les changements climatiques. »
- **The Consecon Foundation** : « Nous avons réalisé des progrès importants relativement à l'arrimage de notre fonds de dotation aux objectifs climatiques. Il y a cinq ans, nous avons entamé le processus de désinvestissement de tous les avoirs pétroliers et gaziers. Ce processus est maintenant terminé. L'année dernière, la Consecon Foundation a participé au Grand Championnat canadien ESG, et a affecté environ 20 % de son fonds de dotation à l'un des conseillers en placements gagnants. La fondation continue d'étudier la possibilité de verser une partie de sa dotation aux investissements d'impact. »
- **Fondation McConnell** : « Nous avons utilisé des filtres négatifs pour toutes les entreprises qui tirent au moins 10 % de leurs revenus de la production, de la distribution ou de la vente au détail de produits à base de combustibles fossiles. »
- **Fonds Égalité** : « Nous excluons certaines industries et entreprises de notre portefeuille (filtres négatifs), tout en incluant d'autres dont la performance ESG est supérieure à celle de leurs pairs (filtres positifs). »



4.5 Activités

Dans toute initiative de changement significatif, il importe de montrer l'exemple. En réduisant leur empreinte carbone à l'échelle de l'organisation, les signataires font la preuve de leur propre engagement en matière de responsabilité. Ils indiquent ainsi au personnel, aux bailleurs de fonds, aux donateurs et aux autres parties prenantes que la fondation est prête à agir à l'égard du climat, ce qui lui permet d'encourager les autres à faire de même.

Le pilier Activités arrive au **sixième** rang sur sept des priorités des fondations. Les difficultés mentionnées comprennent le manque de capacité à apporter des changements à l'échelle de l'organisation, ainsi que l'absence de cadres et d'objectifs pour réduire l'empreinte carbone globale. Par conséquent, les progrès réalisés dans le pilier Activités ont été relativement modestes par rapport à d'autres piliers, mais ils sont tout de même significatifs. Dans l'avenir, d'autres changements importants pourront être apportés conformément aux informations obtenues et aux critères de référence fixés au cours de cette première année de mise en œuvre.

4.5.1 Voici les activités les plus fréquemment signalées pour le pilier 5 – Activités :

Réduire ou éviter les déplacements inutiles

57% des répondants ont indiqué qu'ils avaient diminué les attentes de leur organisation en ce qui concerne les déplacements, par exemple en adoptant des modalités de travail hybride ou à distance et en tenant les réunions du conseil en ligne. Pour certains, cette mesure a d'abord été imposée par la pandémie de COVID-19, mais elle a été poursuivie par la suite dans le but de réduire les émissions.

Évaluer l'empreinte carbone de l'organisation

43% des répondants ont déclaré qu'ils évaluaient les émissions de carbone dans l'ensemble de leurs activités afin d'établir des niveaux de référence et d'orienter les objectifs de réduction des émissions.

Faire contribuer le personnel aux décisions relatives aux changements climatiques

13% des répondants ont mentionné qu'ils invitaient leur personnel à participer aux conversations et aux décisions concernant les stratégies et les pratiques d'atténuation des changements climatiques au sein de l'organisation.

Encourager les pratiques de déplacement durables

27% des répondants ont mentionné qu'ils aidaient leur personnel à réduire les émissions liées aux déplacements, par exemple en subventionnant les titres de transport en commun ou en encourageant la marche, le vélo ou l'utilisation de véhicules électriques pour se rendre au travail.

Évaluer les effets des systèmes coloniaux au sein de l'organisation

10% des répondants ont indiqué qu'ils évaluaient les aspects de leur organisation qui sont enracinés dans des pratiques coloniales, dans le but d'accroître la transparence et d'adopter des systèmes axés sur l'équité.

Réduire ou éliminer l'utilisation du papier

23% des répondants ont déclaré qu'ils avaient pris des mesures pour réduire l'utilisation du papier ou avaient implanté le « bureau sans papier ».

Intégrer la dimension climatique dans l'ensemble des activités

10% des répondants ont mentionné qu'ils avaient évalué leurs activités afin d'y intégrer la dimension climatique à la base.



4.5.2 Quelques réussites – Activités

- **Dragonfly Ventures** : « Nous n'avons pas de bureau, nous travaillons tous à distance et nous tenons compte de la fréquence de nos déplacements et de nos modes de transport ainsi que du nombre de réunions en personne par année. Nous faisons tout en virtuel si c'est approprié. En priorité, nous soutenons les partenaires et les donateurs qui sont en phase avec notre mission, notre vision et nos valeurs lorsque nous achetons des cadeaux ou des biens, des services de traiteurs, etc. »
- **Toronto Foundation** : « En 2022, nous avons organisé une séance de réflexion à l'échelle de l'organisation pour cerner les possibilités de réduire notre empreinte carbone – autant des mesures à effet rapide que des objectifs ambitieux. Nous avons ensuite chargé un groupe de travail composé d'employés de différents services d'examiner les dizaines de suggestions et de prendre les mesures qui s'imposaient. Voici les idées qui ont été retenues :
 - a. réduire l'utilisation du papier par l'envoi de reçus et de lettres de remerciement numériques;
 - b. mettre en place de nouvelles lignes directrices sur les voyages (les lignes directrices de FCC peuvent servir de modèle);
 - c. viser la numérisation de tous les rapports de recherche et notes d'information;
 - d. dresser une liste de traiteurs durables à considérer en priorité pour les événements;
 - e. mettre en place une politique climatique pour nos fournisseurs. »
- **MakeWay Foundation** : « MakeWay reconnaît que l'action climatique commence de l'intérieur et s'est engagée à réduire son empreinte carbone. Voici quelques-uns des moyens que nous mettons en œuvre pour y parvenir :
 - Remboursement des dépenses de transport durable mensuelles pour tous les employés. Cette politique couvre les transports en commun, l'autopartage et la location de vélos.
 - Modalités de travail à distance et hybrides.
 - En mai 2022, MakeWay a organisé pour la première fois une retraite pour l'ensemble du personnel. Nous avons travaillé pour compenser l'impact environnemental de notre temps passé ensemble; voir <https://makeway.org/climate-and-energy/makeway-staff-retreat-how-are-we-offsetting-our-environmental-impact/>. »



4.6 Activités d'influence et de plaidoyer

Les fondations sont constituées de vastes réseaux de parties prenantes, de partenaires et de publics représentant divers secteurs et zones géographiques. Les signataires sont encouragés à tirer parti de leur influence auprès de ces réseaux pour étendre et renforcer l'impact de leurs initiatives climatiques et inciter des gens qui ne font pas partie du secteur philanthropique à participer à la lutte pour un avenir carboneutre.

Outre l'influence, l'engagement civique direct constitue un élément clé de la lutte contre la crise climatique, qui exige un effort de tous. Les signataires sont encouragés à participer à des activités de plaidoyer qui soutiennent les objectifs d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci et qui réduisent les obstacles avec lesquelles les groupes citoyens et les groupes en quête d'équité qui travaillent sur cet enjeu doivent composer.

Le pilier Activités d'influence et de plaidoyer arrive au **cinquième** rang des priorités des fondations; six le classent même au septième et dernier rang. Les raisons invoquées pour expliquer ce classement sont notamment la nécessité de renforcer la confiance et de définir les canaux qui permettent d'avoir un impact significatif dans ce domaine. Les fondations ne mentionnent pas de difficultés particulières; elles indiquent plutôt qu'elles considèrent ce pilier comme un domaine où les progrès prendront du temps.

4.6.1 Voici les activités les plus fréquemment signalées pour le pilier 6 – Activités d'influence et de plaidoyer :

Communiquer des informations sur les changements climatiques

27% des répondants ont mentionné qu'ils diffusaient des ressources pédagogiques ou des informations à leurs réseaux par leurs canaux de communication externes – médias sociaux, sites Web, blogues et rapports publics.

Nouer des collaborations et des partenariats intersectoriels

23% des répondants ont indiqué qu'ils contribuaient à des initiatives concertées avec des partenaires issus d'un large éventail de secteurs, notamment des organisations économiques, communautaires de première ligne, philanthropiques et institutionnelles, dans le but d'enrichir ou d'élargir les activités d'action climatique de chacun.

Encourager l'engagement civique sur le climat

23% des répondants ont déclaré qu'ils encourageaient la participation civique à la lutte contre les changements climatiques, par exemple en soutenant les candidats et les candidates aux élections qui militent pour le climat ou en faisant la promotion d'objectifs d'intérêt public relativement aux donateurs non reconnus.

Soutenir, faire connaître et financer les actions climatiques menées par des Autochtones

23% des répondants ont déclaré qu'ils tiraient parti de leur influence et de leurs réseaux pour appuyer l'action climatique d'organisations dirigées par des Autochtones.

Affecter des fonds à des initiatives de mobilisation en faveur de la lutte contre le changement climatique

17% des répondants ont mentionné qu'ils finançaient directement des activités de plaidoyer en faveur de la transition vers un monde sans émissions nettes de gaz à effet de serre et de l'adaptation aux effets des changements climatiques.

Diffuser des connaissances sur le climat

17% des répondants ont déclaré qu'ils diffusaient ce qu'ils avaient appris sur les changements climatiques à leurs partenaires, aux bailleurs de fonds, aux autorités locales et aux citoyens et citoyennes.

Faire entendre les voix des groupes en quête d'équité

17% des répondants ont indiqué qu'ils se servaient de leur plate-forme pour renforcer le travail des groupes en quête d'équité qui s'attaquent aux changements climatiques et à ses dimensions intersectionnelles.

Établir des relations avec des groupes locaux d'action climatique

13% des répondants ont mentionné qu'ils avaient établi des relations avec des groupes locaux qui agissent à l'égard des changements climatiques ou qu'ils avaient approfondi leurs relations existantes, dans le but d'accroître leurs réseaux ou d'amplifier leur travail.



4.6.2 Quelques réussites Activités d'influence et de plaidoyer

- **Fondation Dufresne & Gauthier** : « La FDG a plaidé auprès du Collectif des fondations québécoises pour que l'interprétation de la loi sur les organismes de bienfaisance prenne en compte le désir des fondations de soutenir des mouvements populaires, par exemple des mouvements étudiants ou environnementaux, qui ne sont pas admissibles à un numéro d'organisme de bienfaisance. »
- **Catherine Donnelly Foundation** : « L'un des piliers de nos objectifs stratégiques pour 2023-2028 est de contribuer aux dialogues visant à améliorer les politiques et les pratiques du secteur philanthropique et à but non lucratif. Nous participons activement aux espaces de collaboration sur les aspects de la philanthropie, y compris les investissements d'impact et ceux qui sont liés à la mission des fondations, à Fondations Philanthropiques Canada et à d'autres collaborations, la philanthropie fondée sur la confiance et The Circle on Philanthropy. Nous prêtons aussi la voix de la CDF à la défense collective des politiques du secteur à but non lucratif dans la mesure du possible, en cultivant des relations avec les principaux intervenants du secteur dans son ensemble. »
- **Fondation familiale Trottier** : « La mise en place de collaborations intersectorielles est l'une de nos principales stratégies pour catalyser des changements positifs. Par exemple, nous avons cofondé le Partenariat Climat Montréal, une initiative qui vise à mobiliser des acteurs économiques, communautaires, philanthropiques et institutionnels pour aider la Ville à réduire ses émissions de GES de 55 % d'ici 2030 et de la mettre sur la voie de la carboneutralité d'ici 2050. En 2022, le Partenariat a tenu son premier sommet, au cours duquel de nombreux acteurs importants ont annoncé des engagements extraordinaires en matière de climat. Le sommet de 2023, qui se tiendra en mai, s'annonce tout aussi important, et nous y présenterons un exposé sur l'intersection entre la santé et le climat. »
- **Climate Impact Fund** : « Nous avons appuyé les candidats et candidates aux élections municipales qui défendaient le climat et nous avons protesté contre la construction dans la ceinture de verdure. »
- **Whistler Community Foundation** : « Nous avons publié un rapport sur les signes vitaux de Whistler qui s'articule autour de trois thèmes : "Avons-nous un avenir durable, notre communauté est-elle vivable et chacun est-il épanoui ?" Les données locales sont partagées autour de ces thèmes et serviront de base de discussion avec d'autres bailleurs de fonds, le gouvernement local et les membres de la communauté afin de travailler ensemble pour apporter des changements. »



4.7 Transparence

Le septième et dernier pilier, la transparence, est essentiel à la durabilité et à l'intégrité de l'Engagement. En rendant compte de leurs progrès au cours de la première année de mise en œuvre, les signataires contribuent à établir des repères qui guideront le programme à l'avenir, tout en encourageant les autres signataires, actuels et potentiels, à constater les résultats possibles.

En voyant ce que chaque fondation a accompli, d'autres parties prenantes (du secteur philanthropique ou non) peuvent s'inspirer de ces activités testées et éprouvées et être incitées à jouer leur rôle dans l'atteinte de la carboneutralité. Dans les années subséquentes du programme, il est espéré que ce pilier servira de base et qu'il orientera le succès continu de l'Engagement.

La transparence arrive au septième rang des priorités des fondations. Parmi les difficultés mentionnées relativement à la mise en œuvre de ce pilier, mentionnons l'absence de cadres établis pour rendre compte des progrès accomplis et une capacité organisationnelle limitée pour l'établissement de rapports.

4.7.1 Voici les activités les plus fréquemment signalées pour le pilier 7 – Transparence :

S'engager à la transparence avec les autres signataires

33% des répondants ont indiqué qu'ils s'étaient engagés à communiquer leurs succès et leurs difficultés dans la mise en œuvre de leur programme au comité de direction de l'Engagement, aux autres signataires, aux donateurs et à leurs partenaires, ainsi qu'à l'ensemble du secteur philanthropique.

Remplir le rapport sur la mise en œuvre de l'Engagement

20% des répondants ont indiqué qu'ils avaient rempli le rapport sur la mise en œuvre pour soutenir le pilier de la transparence.

Publier les progrès réalisés dans le cadre de l'Engagement

30% des répondants ont déclaré qu'ils avaient publié des nouvelles sur leurs progrès quant à l'Engagement par leurs canaux de communication externes.

Présenter les progrès accomplis dans le rapport annuel

17% des répondants ont déclaré qu'ils avaient présenté les succès et les écueils relatifs à la mise en œuvre de l'Engagement dans leur rapport annuel.

Rendre compte de l'action climatique aux parties prenantes internes

23% des répondants ont mentionné qu'ils avaient communiqué des informations sur les progrès accomplis à leur conseil d'administration, leur personnel et leurs membres au cours de l'année écoulée.

Renforcer les relations avec les peuples autochtones et les groupes en quête d'équité

13% des répondants ont mentionné qu'ils avaient noué des relations avec des communautés autochtones et des groupes en quête d'équité dans le but de renforcer leur responsabilité et leur engagement envers la justice climatique.

Mettre en place une grille interne pour suivre les progrès réalisés dans le cadre de l'Engagement

7% des répondants ont mentionné qu'ils avaient créé leurs propres cadres pour suivre et comparer les résultats de leurs actions pour chaque pilier.



4.7.2 Quelques réussites - Transparence

- **Community Foundation of Greater Peterborough** : « Nous avons assisté à plusieurs des événements en ligne de l'Engagement en 2022 et avons établi des liens avec d'autres signataires. Ce rapport sera publié sur notre site Web afin d'exprimer publiquement notre engagement aux parties prenantes de notre communauté. »
- **Vancity Community Foundation** : « Nous avons à cœur la transparence, l'apprentissage et l'amélioration, ce qui se constate par notre participation active à l'Engagement et à ses rapports. Nous nous sommes également engagés à intégrer la sagesse et les conseils des communautés autochtones et de groupes en quête d'équité dans toutes les actions de la fondation. Comme nous l'avons indiqué, nous avons créé un poste de directrice principale, Communautés et Équité, dont le rôle est de consulter des communautés autochtones et d'autres groupes en quête d'équité afin d'écouter leurs conseils et leur savoir, tout en s'assurant que nos actions sont rigoureuses et ont un impact. »

5. PRINCIPALES MESURES PRISES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Les signataires ont été invités à réfléchir sur leur programmation au cours de l'année et d'indiquer la ou les deux mesures les plus importantes entreprises pour lutter contre les changements climatiques. Comme cette question était ouverte, les réponses ne correspondent pas à une échelle d'importance prédéterminée. Cependant, elles seront utiles pour établir des critères de référence et orienter les objectifs d'impact au fil du temps. Voici un échantillon des réponses les plus courantes :

- Affecter des fonds à des mesures de lutte contre les changements climatiques (13 %);
- Mettre en place un portefeuille d'investissements dans une optique ESG ou d'impact (13 %);
- Renforcer le lien entre l'action climatique et les droits et l'autorité des peuples autochtones (13 %);
- Établir des relations, collaborer et apprendre entre pairs pour mettre en place des solutions pour le climat (13 %);
- Appliquer une perspective climatique à tous les investissements (10 %);
- Désinvestir des combustibles fossiles ou s'engager à établir un portefeuille d'investissements à faible empreinte carbone (7 %);
- Encourager les bailleurs de fonds dont la mission n'est pas liée au climat à signer l'Engagement (7 %);
- Faire comprendre l'intégration du climat dans toutes les priorités de financement (7 %);
- Informer le personnel et les administrateurs du conseil sur les questions climatiques (7 %);
- Évaluer l'action climatique dans l'ensemble de l'organisation afin d'orienter les objectifs futurs (7 %);
- Consacrer des ressources humaines à l'action climatique (3 %);
- Approfondir les relations avec des donateurs issus de groupes en quête d'équité (3 %).

6. DOMAINES DEMANDANT UN SOUTIEN ACCRU

Les signataires ont été invités à indiquer les difficultés auxquelles elles se sont butées au cours de l'année afin d'aider la direction de l'Engagement à comprendre les domaines demandant un soutien accru. Ces points permettront d'orienter les ressources et les possibilités qui contribueront le mieux à la réussite du programme dans les années à venir.

Comme la question à ce sujet dans le modèle de rapport était ouverte, il a été possible de déduire la présence d'autres difficultés qui n'étaient pas explicitement mentionnées dans les réponses. Par exemple, si un répondant n'a pas indiqué d'activité dans la section sur les piliers, c'est peut-être qu'il a connu des difficultés dans la mise en œuvre et qu'il a entièrement laissé tomber. Cet aspect sera pris en compte dans la structuration du modèle de rapport pour la deuxième année.

C'est de loin la difficulté la plus fréquente signalée par les signataires pour la première année : **33 % des répondants ont indiqué qu'ils manquaient de personnel interne** pour consacrer des ressources humaines à la réalisation de l'Engagement. En outre, **20 % ont mentionné qu'ils avaient des difficultés à obtenir l'adhésion des principales parties prenantes** – dont les considérations et les priorités sont parfois distinctes – sur l'importance de participer à l'Engagement et de le mettre en œuvre.

Autres difficultés mentionnées dans l'ensemble :

- Mettre l'accent sur le climat plutôt que d'autres priorités concurrentes (17 %)
- Peu de ressources à consacrer à l'Engagement (10 %)
- Établir des liens entre le climat et d'autres domaines de financement prioritaires (10 %)
- Sentiment d'être dépassé par la complexité du problème (7 %)
- Mesurer l'empreinte carbone de l'ensemble du portefeuille (7 %)
- Trouver l'équilibre entre les résultats économiques et l'action climatique (3 %)
- Établir des critères de référence ou créer des outils pour suivre les progrès (3 %)

Difficulté la plus importante pour chaque pilier :

- **Éducation**
 - Il faut plus de ressources pédagogiques adaptées au conseil d'administration.
- **Ressources**
 - Personnel insuffisant pour satisfaire à l'Engagement ou mettre l'accent sur l'action climatique.
- **Intégration**
 - Difficultés à définir des mesures précises à prendre en ce qui concerne l'intersectionnalité entre le climat et les autres domaines prioritaires.
- **Dotations et actifs**
 - Absence de cadre ou manque de ressources pour mesurer l'empreinte carbone de l'ensemble du portefeuille.
- **Activités**
 - Absence de cadre ou manque de ressources pour mesurer l'empreinte carbone de l'ensemble des activités.
- **Activités d'influence et de plaidoyer**
 - Manque de confiance ou sentiment qu'il est trop tôt pour prendre des mesures radicales à cet égard.
- **Transparence**
 - Manque de critères de référence, de cadres établis et de capacité opérationnelle pour satisfaire à ce pilier.

7. SUGGESTIONS POUR RENFORCER LE PROGRAMME AU COURS DE LA DEUXIÈME ANNÉE ET DES ANNÉES SUBSÉQUENTES

Dans la dernière section du rapport sur la mise en œuvre, les signataires étaient invités à formuler des demandes ou à proposer des idées pour accroître la réussite du programme. Ces suggestions ont été réparties dans les grandes catégories suivantes :

1. Ressources

Les signataires ont indiqué leur souhait que la [banque de ressources](#) soit continuellement mise à jour afin d'y intégrer d'autres outils au fur et à mesure de leur création. D'autres ont demandé des outils personnalisés pour inciter les membres des conseils d'administration à mettre en œuvre les piliers et l'inclusion d'un plus grand nombre d'exemples de politiques en matière de gouvernance, d'octroi de subventions et de financement dans une optique climatique.

D'autres ressources, en particulier des cadres d'établissement de rapports, des critères de référence et des objectifs, ainsi que des outils de suivi des progrès, pourraient également contribuer à résoudre certains des problèmes liés à la capacité limitée du personnel, car elles réduiraient le temps nécessaire à la réalisation de certains aspects clés des piliers.

2. Occasions d'apprentissage entre pairs

Les répondants ont exprimé le souhait d'avoir plus d'occasions d'interagir avec d'autres signataires pour mettre en commun les ressources, les apprentissages, les réussites et les difficultés liés à l'Engagement. De nombreux signataires ont fait part du sentiment d'encouragement et d'enthousiasme que leur procurait le réseautage avec d'autres fondations et la possibilité d'apprendre d'elles, ce qui les a aidés à prendre de l'élan et à approfondir leur engagement. En outre, des répondants ont mentionné que l'observation des progrès des autres signataires permettrait d'encourager de nouvelles fondations à s'engager.

3. Analyse des progrès et établissement d'objectifs sectoriels

Les rapports de mise en œuvre ont mis en évidence le désir des signataires de se sentir plus unis en tant que secteur, notamment par la mise en place d'objectifs précis qui unirait la philanthropie dans ses initiatives de lutte contre les changements climatiques et des outils communs permettant de suivre les progrès accomplis dans l'atteinte de ces objectifs. Par exemple, il a été suggéré de définir des objectifs à atteindre par le secteur philanthropique d'ici 2030 en ce qui concerne les changements climatiques, ainsi que d'évaluer et de suivre les étapes pour y parvenir. Les répondants ont indiqué qu'il serait plus facile de motiver le secteur à prendre des mesures concrètes et de susciter son enthousiasme si des objectifs précis à atteindre par la philanthropie étaient fixés.

8. CONCLUSION

Comme dans le cas de tout nouveau programme ambitieux au cours de sa première année de mise en œuvre, il convient de fixer des critères de référence et de relever les possibilités d'amélioration plutôt que de proclamer la réussite totale, ce que reflète le présent rapport. Cela dit, les rapports de mise en œuvre font état de progrès réels et passionnants vers un monde sans émissions nettes.

Le secteur philanthropique possède des capacités uniques qui lui permettent de relever les défis du dérèglement climatique dans un large éventail de sphères d'intérêt, de l'éducation à la santé en passant par la justice raciale, et le présent rapport met en lumière les façons innovatrices dont ces atouts ont été mis à profit au cours de la première année.

Il reste encore beaucoup à faire, mais le dévouement et les progrès affichés par les signataires sont une source d'inspiration qui incite à agir et à collaborer davantage. L'Engagement vise l'amélioration continue, en tirant parti des leçons apprises pour renforcer les retombées et l'efficacité du programme. Pour l'avenir, il convient de s'appuyer sur les réussites de la première année, de combler les lacunes et de tracer la voie vers un avenir durable et résilient pour le Canada et le monde.

Le présent rapport résume une année de réalisations historiques dont le pays tout entier (et en particulier les 48 signataires) peut être fier. Ces fondations ouvrent la voie, signalant au reste du monde que le secteur philanthropique canadien a pris sa place sur la scène mondiale dans la lutte contre les changements climatiques.



ANNEXE A

LISTE DES SIGNATAIRES ET NIVEAUX DE MOBILISATION

En train d'initier la démarche

[Community Foundation of Greater Peterborough](#)
[Community Foundation of North Okanagan](#)
[Comox Valley Community Foundation](#)
[Daymark Foundation](#)
Elements Fund
ESP Fund
[Fondation Béati](#)
[Fondation Chamandy](#)
[Fondation Cole](#)
[Fondation Definity Assurance](#)
[Fondation Dufresne & Gauthier](#)
Fondation Famille Benoit
[Fondation Inspirit](#)
[Fondations communautaires du Canada](#)
[Fonds Égalité](#)
La Fondation de la famille Birks
[Oakville Community Foundation](#)
[Olive Tree Foundation](#)
[Peter Gilgan Foundation](#)
[Sunshine Coast Foundation](#)
[Sustainable Capacity Foundation](#)
The Christopher Robin Fund
[The Lawson Foundation](#)
[The McLean Foundation](#)
[The Wright Family Foundation](#)
[West Vancouver Foundation](#)

En train de s'élancer

[Climate Impact Fund](#)
[Community Foundation for Lennox & Addington](#)
[Durham Community Foundation](#)
[Fondation McConnell](#)
[Johansen Larsen Foundation](#)
[Laidlaw Foundation](#)
[Real Estate Foundation of BC](#)
Roar Fund
Roses Fund
[Rural Communities Foundation of Nova Scotia](#)
[The Consecon Foundation](#)
[The Houssian Foundation](#)
[Toronto Foundation](#)
[Vancity Community Foundation](#)
[Whistler Community Foundation](#)

En train de faire preuve d'esprit d'initiative

[Alberta Ecotrust Foundation](#)
[Catherine Donnelly Foundation](#)
[Community Matters Toronto](#)
[Dragonfly Ventures](#)
[Fondation de Gaspé Beaubien](#)
[Fondation de la famille Brian Bronfman](#)
Fondation de la famille Claudine et Stephen Bronfman
[Fondation familiale Trottier](#)
[MakeWay](#)
[Metcalf Foundation](#)
[Patrimoine vert](#)
[Sitka Foundation](#)
[The Atmospheric Fund](#)

ANNEXE B

HISTOIRE DU MANIFESTE INTERNATIONAL

En novembre 2019, un groupe de 14 bailleurs de fonds britanniques s'est uni dans le but de mobiliser le secteur de la philanthropie pour lutter contre la menace imminente des changements climatiques. La [European Philanthropy Coalition for Climate](#) a été créée peu de temps après pour diriger et soutenir cette activité dans toute l'Europe. En 2021, la France, l'Italie et l'Espagne avaient également mis en place leurs propres manifestes nationaux.

Ces initiatives ont donné lieu au mouvement #PhilanthropiePourleClimat, qui englobe plusieurs manifestes philanthropiques nationaux à l'égard du climat et le vaste [Manifeste international des fondations pour le climat](#), hébergé par WINGS. L'établissement d'un cadre commun, conçu pour permettre à toutes les fondations d'intégrer une perspective climatique dans leur travail, peu importe leur sphère d'intérêt, fait partie intégrante du mouvement.

Les signataires du Manifeste international sont appelés à prendre des mesures urgentes en faveur du climat en signalant leur engagement à mettre en œuvre sept piliers d'action :

1. **Éducation et apprentissage**
2. **Affectation de ressources**
3. **Intégration**
4. **Fonds de dotations et actifs**
5. **Activités**
6. **Influence et défense des droits**
7. **Transparence**

Jusqu'à présent, 634 fondations du monde entier se sont engagées à agir à l'égard du climat.

ANNEXE C

STRUCTURE DE L'ENGAGEMENT DE LA PHILANTHROPIE CANADIENNE SUR LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

En 2021, [Fondations communautaires du Canada](#), [Financeurs en environnement au Canada](#), [Fondations Philanthropiques Canada](#) et [The Circle on Philanthropy](#) ont créé ensemble [l'Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique](#) (l'« Engagement »). Inspiré du Manifeste international, l'Engagement canadien « est un appel à toutes les fondations et à tous les bailleurs de fonds de ce pays pour qu'ils fassent état de leur engagement à agir contre le dérèglement climatique, quelles que soient leurs missions respectives ».

Cet engagement reprend les sept piliers du manifeste international mais comporte des éléments liés spécifiquement aux droits, à la souveraineté et à l'autorité des peuples autochtones du Canada ainsi qu'à la situation actuelle du Canada, qui arrive [au troisième rang des plus grands émetteurs per capita](#) de gaz à effet de serre dans le monde. Cela est particulièrement important étant donné les impacts disproportionnés des changements climatiques sur les communautés autochtones et les groupes en quête d'équité, même s'ils contribuent très peu à ses principales causes.

Au contraire, bien que les peuples autochtones ne représentent que [5 % de la population mondiale, ils sont les protecteurs de 80 % de la biodiversité de la planète](#). L'Engagement reconnaît donc qu'il est essentiel, pour que l'action climatique soit féconde, de mettre en valeur la sagesse et les actes des peuples autochtones en matière de changements climatiques.

À cet égard, l'Engagement a intégré dans sa structure des obligations envers les peuples autochtones, en incorporant des éléments de la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) et des 94 appels à l'action de la [Commission de vérité et réconciliation](#). Il s'agit là d'un engagement propre au Canada, qui constitue un exemple fort d'intégration de l'équité et de la justice dans la lutte contre les bouleversements climatiques, que d'autres pourront suivre.

PILIER S

Pilier 1 : Éducation

Nous veillerons à ce que nos conseils d'administration, nos comités d'investissement, nos employés, nos bénévoles et nos intervenants soient informés des causes systémiques du dérèglement climatique, de ses impacts, notamment sur notre travail, et des solutions pour y remédier. Au Canada, nous respectons le fait que la sagesse, le savoir et les actes de réciprocité autochtones sont essentiels à notre parcours d'apprentissage et à la justice climatique.

Pilier 2 : Ressources

En réponse à l'urgence de la situation, nous affecterons des ressources destinées à accroître les efforts déployés pour s'attaquer aux causes mêmes du dérèglement climatique ou pour s'adapter à ses impacts. Si notre cadre constitutif ou d'autres facteurs rendent difficile le financement direct de ces efforts, nous trouverons d'autres moyens de contribuer ou nous étudierons comment surmonter ces difficultés. Au Canada, le système dans lequel nous fonctionnons peut rendre l'accès aux ressources nécessaires très difficile pour les groupes les plus impliqués sur le terrain (souvent des donateurs non reconnus). Nous plaiderons en faveur d'un changement transformatif et nous trouverons des moyens de surmonter les obstacles de nature philanthropique et systémique. Nous nous efforcerons d'allouer des fonds en abondance, maintenant et au fil du temps, aux groupes autochtones et à ceux qui œuvrent en faveur de l'équité.

Pilier 3 : Intégration

Dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre de nos programmes, nous chercherons des occasions de contribuer à une transition équitable et durable vers un monde sans émissions et de favoriser l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique, en particulier auprès des communautés les plus touchées. Au Canada, nous nous efforcerons de former nos donateurs, demandeurs de subventions, conseils d'administration et employés afin qu'ils prennent conscience des nombreux impacts et influences que le dérèglement climatique peut avoir sur les enjeux prioritaires et les programmes que nous finançons. Nous reconnaissons les solutions climatiques à multiples facettes qui sont ancrées dans la sagesse, la science environnementale et le leadership autochtones.

Pilier 4 : Dotations et actifs

Nous tiendrons compte du dérèglement climatique en ce qui a trait à la provenance et à la gestion de nos fonds opérationnels et, le cas échéant, de nos fonds dotés. Nous viserons à harmoniser notre stratégie d'investissements et sa mise en œuvre avec une transition rapide et équitable vers une économie sans émissions. Au Canada, nous prendrons des mesures qui s'appuient sur la science et nous ferons entendre notre voix en tant que détenteurs de capitaux pour aider à changer le comportement des entreprises et des instances de régulation.

Pilier 5 : Activités

Nous prendrons des mesures ambitieuses pour réduire le plus possible les impacts climatiques de nos propres activités. Par exemple, nous prendrons des mesures pour réduire le coût climatique de nos déplacements, de nos locaux et de nos approvisionnements. Au Canada, nous encouragerons également nos donateurs et nos pairs à tenir compte de l'impact de leurs activités sur le dérèglement climatique.

Pilier 6: Activités d'influence et de plaidoyer

Nous chercherons des occasions de collaborer avec d'autres parties prenantes, de servir de porte-parole aux communautés qui se trouvent en première ligne et d'encourager et d'appuyer plus de mesures ambitieuses de lutte contre les changements climatiques menées par nos principaux intervenants, partenaires et publics cibles, notamment les entreprises, les paliers locaux et nationaux de gouvernement, les organisations multilatérales, les donateurs, les bailleurs de fonds, les particuliers ou la société civile. Au Canada, nous savons que les acteurs philanthropiques peuvent exercer des activités d'influence de plaidoyer en faveur de l'avancement de certaines priorités dans les limites de ce que leur permet leur statut d'organisme de bienfaisance. En tant que partenaires, nous nous efforcerons de soutenir et de faire respecter les droits des peuples autochtones, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et les initiatives autochtones qui visent à protéger tous les êtres vivants, la terre, l'eau et l'air.

* Les donateurs reconnus sont les organismes de bienfaisance et plusieurs autres types d'organismes enregistrés (associations canadiennes de sport amateur, municipalités canadiennes, organisations journalistiques, etc.). L'Agence du revenu du Canada (ARC) appelle « donateurs non reconnus » les entités qui ne sont pas des organismes de bienfaisance enregistrés ou des donateurs reconnus.

Pilier 7: Transparence

Chaque année, nous recueillerons et publierons des renseignements sur les mesures que nous avons prises par rapport aux six piliers définis ci-dessus afin de faire part des progrès que nous avons réalisés et d'identifier les points à améliorer. Nous continuerons à perfectionner nos pratiques, à collaborer et à apprendre les uns des autres. Au Canada, nous partagerons chaque année des informations sur nos progrès au moyen des outils de production de rapports de l'Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique afin d'être transparents et d'assumer nos responsabilités devant nos pairs, nos partenaires et, en fin de compte, le public. Nous nous efforcerons de faire croître notre ambition année après année grâce au soutien de l'équipe de l'Engagement. Nous chercherons conseil auprès des peuples autochtones et des autres groupes œuvrant en faveur de l'équité pour nous assurer que nos actions sont solides et efficaces.

GOVERNANCE

À la création de l'Engagement, The Circle on Philanthropy, Fondations communautaires du Canada, Financeurs en environnement au Canada et Fondations Philanthropiques Canada ont formé un comité de direction, ainsi que quatre autres comités importants, dont les membres ont guidé la première année d'activités pour les fondations signataires. Le comité de direction s'est fixé comme objectif de favoriser le succès et l'intégrité de l'Engagement en concevant de façon réfléchie des orientations, des activités et des programmes annuels, ainsi que des ressources pour soutenir la mise en œuvre du programme au cours de sa première année d'existence.

Le comité de direction a également supervisé la création d'un **groupe de travail sur les communications** chargé de répondre aux besoins en communication de l'Engagement et des signataires et de renforcer la crédibilité de l'initiative, d'un **cercle consultatif autochtone** chargé de guider tous les aspects de la mobilisation et de centrer l'autorité et la sagesse des peuples autochtones dans la mise en œuvre de toute action liée au climat, et d'un **groupe de travail sur le recrutement**, dont l'objectif est d'inciter davantage de signataires à adhérer à l'Engagement.

AIDES À LA MISE EN ŒUVRE POUR LA PREMIÈRE ANNÉE

À la signature de l'engagement, chaque signataire reçoit une série d'aides à la mise en œuvre pour guider sa participation. Il s'agit notamment d'un **guide de mise en œuvre** détaillé présentant des exemples concrets d'actions pour chacun des sept piliers de l'Engagement, et d'une **banque de ressources** contenant des informations et des ressources supplémentaires pour chaque pilier. Tous les signataires ont également été ajoutés à une liste de diffusion, afin qu'ils puissent recevoir des ressources actualisées dès leur mise à jour et des liens vers des webinaires et des événements organisés par des parties prenantes importantes qui agissent au carrefour du climat et de la philanthropie.

Les signataires ont également été invités à participer à des **séances trimestrielles d'échanges et d'apprentissage** avec d'autres fondations et à des **occasions de mentorat par les pairs** dans le cadre desquelles des signataires ayant acquis une position de chef de file dans certains domaines étaient jumelés à d'autres bailleurs de fonds pour les aider. Au total, sept leaders ont été jumelés à sept mentorés en fonction de divers critères de compatibilité. Le comité de direction espère faire évoluer ce volet du programme dans les années à venir.

Appendix D

QUESTIONS CONTENUES DANS LE MODÈLE DE RAPPORT

1. Quel est le nom de votre organisation?
2. Quel est le nom complet de la personne qui remplit le rapport?
3. Quelle est l'adresse de courriel de la personne qui remplit le rapport?
4. Qui a participé à la rédaction du présent rapport? Cochez tout ce qui s'applique.
 - a. Conseil d'administration
 - b. Comité d'investissement
 - c. Directeur général ou directrice générale
 - d. Autre membre du personnel
 - e. Autre (veuillez préciser)
5. Veuillez coter votre détermination à agir à l'égard du climat avant que vous signiez l'Engagement. Dans votre réflexion sur votre détermination, songez à la fréquence à laquelle l'action climatique est au cœur de vos activités et aux contextes dans lesquelles elle l'est.
 - a. Aucune détermination à agir à l'égard du climat
 - b. Faible détermination à agir à l'égard du climat
 - c. Détermination raisonnable à agir à l'égard du climat
 - d. Détermination élevée à agir à l'égard du climat
 - e. Détermination très élevée à agir à l'égard du climat
6. Veuillez noter votre détermination à agir à l'égard du climat maintenant que vous avez signé l'Engagement. Dans votre réflexion sur votre détermination, songez à la fréquence à laquelle l'action climatique est au cœur de vos activités et aux contextes dans lesquelles elle l'est.
 - a. Aucune détermination à agir à l'égard du climat
 - b. Faible détermination à agir à l'égard du climat
 - c. Détermination raisonnable à agir à l'égard du climat
 - d. Détermination élevée à agir à l'égard du climat
 - e. Détermination très élevée à agir à l'égard du climat
7. Veuillez indiquer la mesure dans laquelle la signature de l'Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique a influé sur votre fondation, ainsi que votre sensibilisation et vos actions à l'égard du dérèglement climatique.
 - a. Pas du tout
 - b. Faiblement
 - c. Modestement
 - d. Beaucoup
 - e. Énormément
8. Globalement, dans la dernière année, dans quelle mesure avez-vous réalisé des progrès quant à la mise en œuvre de l'Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique?
 - a. Très peu
 - b. Peu
 - c. Raisonnablement
 - d. Suffisamment
 - e. Beaucoup

QUESTIONS CONTENUES DANS LE MODÈLE DE RAPPORT

9. Veuillez classer chaque pilier par ordre de priorité pour votre fondation dans la mise en œuvre de l'Engagement.

- a. Éducation
- b. Ressources
- c. Intégration
- d. Dotations et actifs
- e. Activité
- f. Influence et plaidoyer
- g. Transparence

10. Pilier 1 : Éducation – Nous veillerons à ce que nos conseils d'administration, nos comités d'investissement, nos employés, nos bénévoles et nos intervenants soient informés des causes systémiques du dérèglement climatique, de ses impacts, notamment sur notre travail, et des solutions pour y remédier. Au Canada, nous respectons le fait que la sagesse, le savoir et les actes de réciprocité autochtones sont essentiels à notre parcours d'apprentissage et à la justice climatique.

11. Pilier 2 : Ressources – En réponse à l'urgence de la situation, nous affecterons des ressources destinées à accroître les efforts déployés pour s'attaquer aux causes mêmes du dérèglement climatique ou pour s'adapter à ses impacts. Si notre cadre constitutif ou d'autres facteurs rendent difficile le financement direct de ces efforts, nous trouverons d'autres moyens de contribuer ou nous étudierons comment surmonter ces difficultés. Au Canada, le système dans lequel nous fonctionnons peut rendre l'accès aux ressources nécessaires très difficile pour les groupes les plus impliqués sur le terrain (souvent des donateurs non reconnus). Nous plaiderons en faveur d'un changement transformatif et nous trouverons des moyens de surmonter les obstacles de nature philanthropique et systémique. Nous nous efforcerons d'allouer des fonds en abondance, maintenant et au fil du temps, aux groupes autochtones et à ceux qui œuvrent en faveur de l'équité.

12. Pilier 3 : Intégration – Dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre de nos programmes, nous chercherons des occasions de contribuer à une transition équitable et durable vers un monde sans émissions et de favoriser l'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique, en particulier auprès des communautés les plus touchées. Au Canada, nous nous efforcerons de former nos donateurs, demandeurs de subventions, conseils d'administration et employés afin qu'ils prennent conscience des nombreux impacts et influences que le dérèglement climatique peut avoir sur les enjeux prioritaires et les programmes que nous finançons. Nous reconnaissons les solutions climatiques à multiples facettes qui sont ancrées dans la sagesse, la science environnementale et le leadership autochtones.

13. Pilier 4 : Dotations et actifs – Nous tiendrons compte du dérèglement climatique en ce qui a trait à la provenance et à la gestion de nos fonds opérationnels et, le cas échéant, de nos fonds dotés. Nous viserons à harmoniser notre stratégie d'investissements et sa mise en œuvre avec une transition rapide et équitable vers une économie sans émissions. Au Canada, nous prendrons des mesures qui s'appuient sur la science et nous ferons entendre notre voix en tant que détenteurs de capitaux pour aider à changer le comportement des entreprises et des instances de régulation.

14. Pilier 5 : Activités – Nous prendrons des mesures ambitieuses pour réduire le plus possible les impacts climatiques de nos propres activités. Par exemple, nous prendrons des mesures pour réduire le coût climatique de nos déplacements, de nos locaux et de nos approvisionnements. Au Canada, nous encouragerons également nos donateurs et nos pairs à tenir compte de l'impact de leurs activités sur le dérèglement climatique.

QUESTIONS CONTENUES DANS LE MODÈLE DE RAPPORT

15. Pilier 6 : Influence et plaidoyer – Nous chercherons des occasions de collaborer avec d'autres parties prenantes, de servir de porte-parole aux communautés qui se trouvent en première ligne et d'encourager et d'appuyer plus de mesures ambitieuses de lutte contre les changements climatiques menées par nos principaux intervenants, partenaires et publics cibles, notamment les entreprises, les paliers locaux et nationaux de gouvernement, les organisations multilatérales, les donateurs, les bailleurs de fonds, les particuliers ou la société civile. Au Canada, nous savons que les acteurs philanthropiques peuvent exercer des activités d'influence et de plaidoyer en faveur de l'avancement de certaines priorités dans les limites de ce que leur permet leur statut d'organisme de bienfaisance. En tant que partenaires, nous nous efforcerons de soutenir et de faire respecter les droits des peuples autochtones, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et les initiatives autochtones qui visent à protéger tous les êtres vivants, la terre, l'eau et l'air.

16. Pilier 7 : Transparence – Chaque année, nous recueillerons et publierons des renseignements sur les mesures que nous avons prises par rapport aux six piliers définis ci-dessus afin de faire part des progrès que nous avons réalisés et d'identifier les points à améliorer. Nous continuerons à perfectionner nos pratiques, à collaborer et à apprendre les uns des autres. Au Canada, nous partagerons chaque année des informations sur nos progrès au moyen des outils de production de rapports de l'Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique afin d'être transparents et d'assumer nos responsabilités devant nos pairs, nos partenaires et, en fin de compte, le public. Nous nous efforcerons de faire croître notre ambition année après année grâce au soutien de l'équipe de l'Engagement. Nous chercherons conseil auprès des peuples autochtones et des autres groupes œuvrant en faveur de l'équité pour nous assurer que nos actions sont solides et efficaces.

17. Dans quelle mesure des fonds ont-ils été versés à des organisations dirigées par des Autochtones dans la dernière année (voir la définition de « dirigé par des Autochtones » dans la grille I4DM de The Circle [en anglais seulement])?

- a. Très peu
- b. Peu
- c. Raisonnablement
- d. Suffisamment
- e. Beaucoup

18. Veuillez décrire les mesures que vous avez prises pour favoriser le soutien aux communautés autochtones?

19. En ce qui concerne les mesures que vous avez indiquées ci-dessus, y en a-t-il une ou deux qui vous semblent particulièrement importantes pour votre organisation et votre engagement à lutter contre le dérèglement climatique? Veuillez les décrire.

20. Décrivez certaines des difficultés avec lesquelles vous avez dû composer lorsque vous avez commencé à prendre des mesures contre le dérèglement climatique.

21. Pouvons-nous communiquer avec vous pour en savoir plus et peut-être présenter votre exemple dans une étude de cas ou un portrait?

22. Veuillez indiquer tout autre commentaire dont vous souhaitez nous faire part au sujet de votre expérience de mise en œuvre de l'Engagement de la philanthropie canadienne sur le dérèglement climatique jusqu'à présent.

23. De quelle autre façon le comité de direction de l'engagement sur le dérèglement climatique peut-il vous aider?



Engagement de la philanthropie
canadienne sur le dérèglement climatique

philanthropyforclimate.ca/fr/

